

Et si les éoliennes poussaient au-delà des crêtes du Jura?

Robert Cramer, élu fédéral écologiste, veut élargir les sites susceptibles en Suisse d'accueillir des éoliennes, qu'on trouve surtout sur les crêtes jurassiennes.

► **Robert Cramer**, conseiller aux Etats Vert et ancien conseiller d'Etat de Genève, de passage la semaine dernière dans le Jura avec la Commission de gestion du Conseil des Etats, réagit au conflit né dans le Jura après les installations d'éoliennes à Saint-Brais.

► **Il défend les éoliennes** et annonce le dépôt au Conseil des Etats d'une motion visant à élargir les sites possibles d'implantation d'éoliennes. Une manière selon lui de réduire les conflits potentiels avec les voisins de ces installations. Interview.

Le Quotidien Jurassien : – A Saint-Brais, un groupe de citoyens se révolte contre les éoliennes qui sont «sponsoriées» par les Genevois. C'est pourtant de l'énergie verte telle que vous la préconisez! Comment réagissez-vous?

Robert Cramer : – C'est un problème complexe. Parmi les nouvelles énergies renouvelables, l'énergie éolienne fait partie des énergies les plus prometteuses. Elle suscite un immense espoir. On ne peut pas être égoïste non plus. Nous ne pouvons pas imaginer un avenir énergétique où nous allons importer de l'énergie produite par les éoliennes en mer du Nord, de l'énergie d'origine solaire produite au sud de l'Europe et ne rien faire du tout chez nous. Il nous faut donc apporter notre contribution. L'idée des éoliennes a suscité un véritable engouement, y compris dans le Jura et dans tous les cantons qui s'y prêtaient. C'est l'idée forte, ensuite vient la mise en œuvre.

– N'a-t-on pas agi dans la précipitation, notamment à Saint-Brais?

– Effectivement, il semble que l'on a voulu aller trop vite, que l'on n'a surtout pas tenu compte du fait qu'avec ces éoliennes de plus en plus importantes, des conflits pouvaient survenir. Il aurait été plus intelligent de déplacer ces éoliennes de 100 ou 200 mètres. Ce qui ne veut pas dire qu'il ne fallait pas les faire: il fallait les réaliser dans un endroit qui n'incommoder pas les gens. Je travaille actuellement au dépôt d'une motion au Conseil des Etats qui vise à sortir de cette logique des sites inventoriés. Il faut élargir la palette des sites possibles et considérer tout le territoire suisse. Ma motion demandera qu'on lève les obstacles à l'établissement d'éoliennes en forêt. Pour autant bien sûr qu'on ne se retrouve pas dans des conflits de protection du paysage et qu'il ne faille pas creuser des tranchées pour installer ces éoliennes.

– On ne place pourtant pas les éoliennes au centre de Genève ou sur le Plateau suisse mais si possible à mille mètres d'altitude. Il y a des régions de prédilection...

– Oui mais en élargissant le territoire, vous trouverez beaucoup plus de sites à des endroits où les gens n'habitent pas, où la nuisance sonore par rapport aux habitations ne sera pas un problème. Le but de ma motion n'est pas d'implanter plus d'éoliennes mais d'avoir davantage de possibilités d'implantation.

– Ne devrait-on pas réexaminer la question du bruit et des exigences minimales en la matière?

– On peut parler très largement des exigences minimales pour toutes sortes de choses. Mais dans une certaine mesure, les nuisances sonores sont réparties sur tout le territoire. On ne pose certainement pas d'éoliennes à Genève.

PHOTOS ROIGERMEIER





Robert Cramer, conseiller aux Etats genevois et les éoliennes: «Il faut élargir la palette des sites possibles et considérer tout le territoire suisse».

ve mais le tiers de la population y vit à proximité de routes et subit des atteintes sonores nuisibles à sa santé. Ces gens supportent cet inconfort dans une certaine mesure pour le reste du pays. Chaque Genevois fait partie des citoyens qui, après Zoug, donnent le plus d'argent pour le reste du pays. On supporte cet inconfort pour produire des richesses qui bénéficient à toute la collectivité. Dire que «vous Genevois, vous venez coloniser le Jura avec vos éoliennes», constitue une vision absurde. On ne peut pas imaginer qu'une région du pays dise qu'elle veut tous les bénéfices de la solidarité mais qu'elle ne veut pas donner sa contribution à l'œuvre commune. Nous avons passé une nuit à Delémont: cela fait très longtemps que je n'avais pas aussi bien dormi. Vous bénéficiez d'une qualité de vie exceptionnelle. Cela a une valeur, il ne

faut pas la détruire. Mais il faut aussi admettre que nous sommes tous solidaires dans ce pays, tous solidaires pour progresser vers le développement durable.

Et encore une fois, si je dépose une motion pour demander que l'on favorise la construction des éoliennes en

forêt, c'est précisément parce que je pense qu'il faut éviter de porter atteinte au bien-être des gens. L'enjeu est là et ce n'est pas parce qu'il y a des gens qui supportent des nuisances qu'il faut en faire supporter à d'autres.

Propos recueillis par
GEORGES MAILLARD

«Les Jurassiens ne sont pas une espèce différente»

► Robert Cramer: «J'ai été durant douze ans en charge du Département s'occupant de la protection de l'environnement à Genève. Le bruit est aujourd'hui considéré comme la nuisance environnementale la plus forte pour la population. A Genève, en milieu urbain, c'est très clair. Les gens considèrent que leur bien-être, leur qualité de vie sont beaucoup plus mis en cause par le bruit que par la qualité de l'air ou de l'eau. C'est vraiment la nuisance environnementale numéro un. Je considère que les Jurassiens ne sont pas une espèce différente. Ils n'ont pas l'oreille formée différemment. Au fond, les nuisances sonores auxquelles on peut exposer les uns et les autres doivent être des nuisances sonores comparables. Toute la population suisse doit être protégée contre les émissions sonores de façon égale.» GM

Lettres de lecteurs en réaction :

► A propos des éoliennes

Le souci d'informer le public devrait primer sur celui de prêter la plume à des idéalistes convaincus de leurs élucubrations. À moins qu'il ne s'agisse d'autre chose...

M. Robert Cramer, Vert genevois et conseiller aux Etats, a bénéficié de la première page et de la 3 du *Quotidien Jurassien* (30 août).

Qu'avons-nous appris? Des fadaïses que le journaliste aurait dû rectifier.

Les données ci-dessous ont été supprimées de notre récent courrier des lecteurs sur ce sujet. Nos questions ouvertes n'ont obtenu aucune réponse non plus.

Les chiffres publiés par l'OFEN et Suisse Eole montrent pourtant clairement qu'en Suisse l'électricité d'origine éolienne est une grosse farce. Un gigantesque attrape-nigaud qui permettra à terme de démontrer que la construction d'une ou deux centrales nucléaires est inéluctable. La nature aura payé son dû, et nous aussi.

A vos calculettes, l'OFEN nous donne les chiffres suivants pour 2009:

- Consommation d'électricité en Suisse:
61'814 GWh.

- Production d'électricité éolienne: 22 GWh, soit 0,036% de nos besoins, ceci avec 15 ou 17 éoliennes.

- Objectifs Suisse Eole: 2010, 100 GWh; 2025 600 GWh; 2050 4000 GWh!

En prétendant vouloir importer de l'éolien de mer du Nord M. Cramer ignore que le Danemark, gros producteur de cette énergie, est aussi le champion européen pour produire du CO2. L'Allemagne, autre champion, produit de l'électricité avec des centrales thermiques alimentées en lignites (charbon brun). L'exploitation à ciel ouvert de ces lignites laisse derrière elle de gigantesques cratères, et leur combustion du CO2 que l'on veut stocker sous terre...

M. Robert Cramer serait bien inspiré en enterant sa motion et en laissant sommets et forêts à l'abri de ces nuisances inutiles.

AMÉDÉE ROUECHE, rue Chanteclair 9, Delémont

► A propos de la vision de Robert Cramer sur les éoliennes (LQJ du 30 août)

En matière d'absurde, M. Robert Cramer fait très fort lorsqu'il suggère l'implantation d'éoliennes en forêt pour éviter des conflits avec les riverains. Ce genre d'idée, de la part d'un élu vert, me laisse songeuse.

Si M. Cramer a déjà constaté l'impact d'un chantier d'éolienne sur un paysage ouvert, comment peut-il imaginer planter des éoliennes en forêt sans dévaster les environs? Quid en effet des routes à construire, sans parler de la mise en place des infrastructures nécessaires ensuite à l'acheminement de l'électricité produite?

Quant à oser prétendre que les Genevois, en subissant le bruit et l'inconfort dus à une forte densité de routes (et à la plus grande concentration suisse de 4x4 inutiles?) participent déjà à l'effort général en vue de progresser vers le développement durable, c'est indigne et ridicule.

A chacun sa vision de l'absurde...

NICOLE LACHAT, conseillère communale verte,
Les Barrières 9, Le Noirmont